

IndustriALL Global Union

Conférence mondiale des industries aérospatiales

1-2 juillet 2015, Berlin, Allemagne

Plan d'action

La Conférence mondiale des industries aérospatiales d'IndustriALL Global Union a rassemblé une Alliance mondiale de syndicats du secteur aérospatial à Berlin, les 1 et 2 juillet 2015. Les syndicats de l'aérospatiale représentés à la Conférence figurent parmi les plus puissants syndicats de ce secteur à l'échelle mondiale, avec des participants d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Australie.

Durant la Conférence, les participants ont discuté de l'importance de l'industrie aérospatiale au sein de l'économie mondiale. En plus de créer des emplois hautement qualifiés et rémunérateurs, l'industrie produit aussi une technologie de pointe qui est, à son tour, génératrice d'industries nouvelles.

Malgré la santé de l'industrie aérospatiale mondiale, les délégués ont relevé que les travailleurs responsables du succès de cette industrie continuent d'être confrontés à de nombreux défis, dont notamment :

- Les programmes d'austérité nationaux, y compris au niveau de l'Europe, et le mécanisme de « séquestre » (de son nom anglais *Sequestration*) aux États-Unis, qui menacent les industries aérospatiales nationales et ont provoqué la perte de centaines de milliers d'emplois dans l'aérospatiale et les industries connexes.
- L'extrémisme antisyndical et anti-ouvrier croissant qui cherche à affaiblir les lois du travail là où elles existent et empêche leur promulgation là où elles n'existent pas encore.
- L'externalisation continue des postes syndiqués à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales, souvent en faveur d'effectifs non syndiqués, comme dans le cas de la Chine et du Mexique, où les droits humains fondamentaux comme le droit de former un syndicat ou le droit d'engager des négociations collectives ne sont soit pas reconnus soit pas respectés.
- Une concurrence déloyale croissante provenant de pays comme la Chine, qui ne respectent pas les règles commerciales internationales et exigent des transferts de technologie et de production en contrepartie de la vente d'avions, au lieu d'échanges commerciaux et de règles du jeu équitables.

Afin de remédier à ces défis ainsi qu'à d'autres, les délégués à la Conférence ont convenu des mesures suivantes :

1. Construire la puissance syndicale en :

- Soutenant les activités dans le domaine de l'organisation, comme les campagnes de syndicalisation de l'IAM chez Airbus, à Mobile, dans l'Alabama ;
- Accordant la priorité au renforcement de la densité syndicale, à l'amélioration des droits de négociation collective et de dialogue social dans les industries aérospatiales dans toutes les régions ;

- Soutenant le développement de syndicats forts, démocratiques, indépendants, représentatifs et durables ;
- Construisant l'unité entre les travailleurs et les syndicats aux échelons mondial, régional et local.

2. Lutter contre le capital mondial en :

- Soutenant les affiliés dans leurs luttes pour leurs droits ou pour un travail décent contre les gouvernements et les employeurs des industries aérospatiales ;
- Établissant des réseaux entre les directions syndicales du secteur aérospatial et doter ceux-ci d'adresses de courrier électronique privées (hors entreprise) permettant le libre partage d'informations et le lancement d'appels à la solidarité dans le cadre de campagnes ou de toute autre initiative, le cas échéant ;
- Poursuivant le développement de systèmes de communication permettant aux affiliés membres de l'alliance de se tenir mutuellement informés, par voie électronique, des développements en matière d'organisation et de négociation collective dans leurs pays respectifs ;
- Construisant des réseaux de syndicats au sein d'une même entreprise multinationale ou d'entreprises multinationales connexes (horizontalement au sein d'une même entreprise et verticalement à travers la chaîne d'approvisionnement/de valeur) ; GKN, Finmeccanica, BAE et Rolls-Royce sont des exemples possibles ;
- Recourant aux comités d'entreprise européens, lorsqu'ils existent, en tant que vecteur pour des normes communes fondées sur la meilleure pratique pour tous les travailleurs des entreprises multinationales ;
- Œuvrant à l'établissement de comités d'entreprise mondiaux avec des multinationales à chaque fois que l'occasion s'en présente ;
- Élaborant des messages communs à l'intention des syndicats de l'industrie aérospatiale, y compris une demande que toutes les entreprises multinationales de l'aérospatiale et connexes souscrivent des accords-cadres mondiaux fondés sur les principes adoptés par le Comité exécutif d'IndustriALL, avec une labellisation à la fois des entreprises responsables et respectueuses des normes et des entreprises qui se conduisent mal ;
- Appelant instamment les négociateurs commerciaux à prévoir des interdictions fermes sur les demandes de transferts de technologie et de production en contrepartie de la vente d'avions, a fortiori dans le cas de pays comme la Chine, qui affichent une tendance à abuser de telles modalités ;
- Œuvrant en coordination avec d'autres Fédérations syndicales internationales comme l'ITF au développement continu et à la mise en œuvre de l'initiative Components to Carriers et convenir d'objectifs communs.

3. Défendre les droits des travailleurs en :

- Poursuivant les efforts portant sur la construction d'une alliance de syndicats de l'aérospatiale et la création d'approches de solidarité internationale novatrices et efficaces à l'heure d'étendre notre coopération, de renforcer notre capacité à coordonner des campagnes mondiales et de consolider notre force collective ;
- Combattant les démarches antisyndicales et anti-ouvrières, comme les attaques récentes ourdies contre des membres du syndicat Airbus en Espagne pour avoir exercé leur droit de grève ;
- Luttant contre les programmes d'austérité et les attaques contre les protections sociales partout où elles surviennent ;
- Coordonnant les efforts d'inclusion des femmes et des jeunes travailleurs de l'industrie aérospatiale, tirant parti de leur enthousiasme, de leur créativité et de leur énergie ;
- Tirant pleinement parti, selon le cas, des instances intergouvernementales et internationales comme l'ONU, l'OIT et l'OCDE, pour faire en sorte que les normes et les principes internationaux soient pleinement respectés par les employeurs des industries aérospatiales ;

4. Combattre le travail précaire en :

- Partageant les meilleures pratiques concernant la sous-traitance et les travailleurs précaires ;
- Motivant les syndicats affiliés à participer à la campagne « *Lutte contre le travail précaire* » d'IndustriALL ;

- Luttant pour l'élimination ou, au moins, la minimisation des clauses qui limitent la protection des travailleurs précaires dans les conventions collectives.

5. Garantir des emplois industriels durables en :

- Créant une sensibilisation accrue aux enjeux du développement durable et en construisant une vision partagée de la politique industrielle durable dans le secteur aérospatial ;
- Influençant aussi bien la forme que la finalité de l'élaboration et de l'application d'une politique industrielle pour les industries aérospatiales aux échelons mondial, régional et local ;
- Identifiant les synergies avec les stratégies de développement durable d'autres secteurs d'IndustriALL, et plus particulièrement les secteurs de l'automobile, de l'ingénierie mécanique et de l'énergie ;
- Œuvrant à l'établissement de meilleurs cadres législatifs et réglementaires internationaux, nationaux et régionaux pour la protection de la santé et la sécurité et de l'environnement ;
- Insistant sur la pleine protection de la santé et de la sécurité des travailleurs de l'aérospatiale, à travers la pleine reconnaissance de leurs droits à être informés de tous les dangers liés à leur travail et à recevoir une formation qui les prépare à exercer leurs activités en toute sécurité, le droit de refuser ou d'interrompre des tâches dangereuses et le droit d'être des partenaires à part entière dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques, programmes, évaluations des risques et procédures de travail dans le domaine de la santé et la sécurité.

La Conférence prie instamment la direction d'IndustriALL d'affecter des ressources accrues aux activités de son Secteur aérospatial, y compris en termes de personnel. Différents niveaux d'activités devraient être prévus entre les Conférences mondiales du secteur, y compris des réunions du réseau, des missions exploratoires et des ateliers régionaux. Il est essentiel qu'IndustriALL élabore des programmes robustes basés sur des efforts continus qui intègrent de telles activités.

Les délégués ont insisté sur chacun de ces éléments en tant que priorités importantes pour le Secteur aérospatial. D'autre part, les délégués appellent aussi instamment la direction d'IndustriALL à veiller à ce que des rapports appropriés soient présentés aux affiliés du Secteur aérospatial au minimum deux fois par an concernant les progrès accomplis sur chacun de ces points.

En adoptant ce plan d'action, IndustriALL et ses affiliés s'attacheront à clairement définir les objectifs et les résultats désirés en vue d'atteindre un impact optimal, lesquels incluront des éléments relevant de l'organisation et de la construction de syndicats plus forts.

Jamais la mondialisation des droits syndicaux n'a-t-elle été plus pertinente qu'à l'heure actuelle, dans le contexte de l'économie globalisée du 21^e siècle. IndustriALL Global Union et ses affiliés lutteront sans relâche tant que ces droits continueront d'être menacés.